DISSERTATION

N° 18.

SUR

LES ULCÈRES VARIQUEUX

COMPLIQUÉS DE CALLOSITÉS,

SUIVIE DE TROIS OBSERVATIONS SUR CE SUJET;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 28 janvier 1831, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR PIERRE-ANSELME PASQUET-LABROUE, de Charroux,

Département de la Vienne;

Bachelier ès-lettres, Bachelier ès-sciences; Prosecteur de M. *Amussat* dans ses cours particuliers; ancien Élève des hôpitaux et hospices civils de Paris.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1831.

FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. DUBOIS, Doyen.	Messieurs.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	.....
Chimie médicale	ORFILA, *Suppléant.*
Physique médicale	.....
Histoire naturelle médicale	.....
Pharmacie	DEYEUX, *Examinateur.*
Hygiène	DES GENETTES, *Président.*
Pathologie chirugicale	MARJOLIN. / ROUX.
Pathologie médicale	DUMÉRIL, *Examinateur.* / ANDRAL, *Examinateur.*
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	LEROUX. / FOUQUIER. / ..... / CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER. / DUBOIS. / DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Baudelocque.	Dubled.
Bayle.	Dubois.
Bérard.	Gerdy, *Examinateur.*
Blandin.	Gibert, *Examinateur.*
Bouillaud.	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon, *Suppléant.*
Brongniart.	Piorry.
Cloquet.	Rochoux.
Cottereau.	Sandras.
Dance.	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

A MON PÈRE,

MON VÉRITABLE AMI,

Médecin à Charroux, département de la Vienne.

Reçois, par ce faible hommage de mon amour filial, la dette sacrée de la reconnaissance pour tous les généreux sacrifices dont je n'ai cessé d'être l'objet.

A MADAME BILHAUD,

MA SŒUR AÎNÉE.

Gage d'une inaltérable amitié, pour tous les soins qu'elle m'a prodigués dans mon enfance.

A MONSIEUR AMUSSAT,

Docteur en Chirurgie de la Faculté de Paris; Professeur d'anatomie à l'Athénée; Professeur particulier de médecine opératoire; Membre de l'Académie de médecine et des Sociétés du département de la Seine, de Louvain, de Lexington, etc., etc.

Attachement et reconnaissance.

P.-A. PASQUET-LABROUE.

AVANT-PROPOS.

Mon but est de traiter en peu de mots de l'*étymologie*, la *définition*, la *classification* des ulcères variqueux, ainsi que de l'*âge*, le *sexe* et le *tempérament* des personnes qui sont le plus exposées à cette affection. Je parlerai aussi du *siége*, des *causes*, du *diagnostic*, du *prognostic*, me proposant de m'étendre plus au long sur les divers traitemens employés par nos devanciers, et surtout par les célèbres praticiens de nos jours, dont j'ai pu apprécier les succès durant mon séjour dans les hôpitaux.

Si, dans les trois observations de guérison que je cite à la fin de ma thèse, je n'ai point mis en usage l'excision de la veine saphène, méthode que M. *Lisfranc* met en pratique à l'hôpital de la Pitié, et à laquelle j'avoue donner la préférence, m'ayant paru amener une plus prompte guérison, et par laquelle on n'a pas autant à craindre la récidive de l'ulcère, c'est que, n'ayant point encore le droit d'exercer, s'il était survenu une phlébite à la suite d'une des opérations, accident qui est néanmoins fort rare, les praticiens, qui ne voulaient pas qu'on tentât la guérison, ainsi que les gens du monde, n'auraient pas manqué de me blâmer hautement; peut-être même me serait-il arrivé quelques désagrémens si, par malheur, l'une des femmes eût succombé.

Avant de terminer cet avant-propos, j'appelle de tous

mes vœux l'attention de l'autorité sur les abus du *commérage*, véritable fléau du genre humain, qui ne plonge que trop souvent au tombeau des malheureux qui ont ajouté foi à leurs perfides conseils. Je voudrais que l'on prît à cet égard des mesures très-sévères, sans toutefois blesser les convenances sociales.

A l'appui de ce que j'avance je pourrais citer maints exemples que m'a rapportés mon père, qui exerce la médecine en province depuis plus de trente ans. Je connais même des commères qui vont jusqu'à exercer le métier de sages-femmes sans avoir fait aucun cours. Mon père a été plusieurs fois appelé près de femmes accouchées depuis plus de trente-six heures, et qui n'étaient point encore délivrées. Les unes avaient eu des pertes abondantes qui pouvaient les faire succomber ; l'utérus était revenu sur lui-même, le col fermé en partie, ce qui exigeait d'assez grands efforts pour parvenir dans la cavité de la matrice et y détacher le placenta encore adhérent. Ces manœuvres pouvaient occasioner une métrite ou une métro-péritonite, maladies graves qui pouvaient entraîner la mort des malades, mort qui eût été attribuée au médecin, et non à la commère primitivement appelée.

Le seul motif qui m'a fait soulever cette question est d'être utile à la société : heureux si je puis parvenir à mon but, et si l'on interprète mes intentions telles que mon cœur les dicte !

DISSERTATION

SUR

LES ULCÈRES VARIQUEUX

COMPLIQUÉS DE CALLOSITÉS,

SUIVIE DE TROIS OBSERVATIONS SUR CE SUJET.

CHAPITRE PREMIER.

Étymologie. Le mot *ulcère* vient du mot latin *ulcus* et du mot grec ελκος, qui signifient *ulcère, variqueux*, adjectif qui signifie *causé par des varices;* enfin la complication de callosités désigne ceux dont les bords sont durs et épais.

Définition. Tous les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur ce point; celle qui me paraît préférable est la suivante : une solution de continuité des parties molles ou dures, plus on moins ancienne, avec écoulement de pus ou de sanie, souvent déterminée et toujours entretenue par un vice local ou général, devant rester stationnaire, s'étendre ou se reproduire après une guérison temporaire, tant que ce vice local ou général n'aura pas été détruit.

La plaie tend essentiellement à la guérison; l'ulcère tend, au contraire, à s'agrandir, sa cause persistant.

Classification. J'ai réuni sous un même point de vue deux classes d'ulcères essentiellement différens ; mais ce qui m'y a engagé, c'est que presque toujours quand les ulcères variqueux sont anciens ils sont compliqués de callosités. M. le professeur *Richerand* les désigne sous le nom d'*atoniques.*

M. *Ricard*, dans sa thèse inaugurale, soutenue le 5 juillet 1826, leur donne le nom d'*ulcères simples.*

Age. Les vieillards y sont plus exposés, après eux les adultes ; enfin les adolescens, les enfans en sont rarement atteints.

Sexe. Les hommes y sont plus sujets que les femmes.

Tempérament. Les individus doués du tempérament lymphatico-sanguin.

Siége. Leur siége est spécialement aux jambes, parties éloignées du centre circulatoire ; la gauche est plus souvent ulcérée que la droite. Le lieu précis est entre les malléoles et les tubérosités du tibia, près du trajet de la veine saphène interne.

Causes. Les professions de cuisinier, de blanchisseur, d'imprimeur et de courtisans ; les ouvriers employés au flottage des bois, au déchirage des bateaux, qui tiennent les jambes journellement dans l'eau, y sont plus disposés que ceux qui font de longues routes à pied.

Diagnostic. Quand la marche de l'ulcère est rapide, il présente des escharres, est recouvert d'un pus jaunâtre, visqueux et exhalant une odeur infecte ; ses bords sont boursoufflés. Lorsqu'au contraire sa marche est lente, il se borne, pour ainsi dire, de lui-même ; le pourtour de la solution de continuité est demeuré à un état d'inflammation chronique, d'un aspect lardacé ; les bords sont tuméfiés, durs, calleux, coupés à pic ; le fond de cette espèce d'ulcères offre souvent des bourgeons charnus, blafards, saignant avec beaucoup de facilité. Les tissus environnans sont d'une couleur brune ; le membre qui en est affecté est toujours empâté.

Prognostic. Quand cette maladie n'est pas ancienne, on la guérit encore assez facilement; dans le cas contraire, il est très-difficile d'en guérir, souvent même on est obligé d'avoir recours à l'amputation; néanmoins, dans la dernière observation que je rapporte à la fin de ma thèse, je cite un cas où l'ulcère, de six pouces de diamètre, datant de dix ans, est fort bien guéri par le traitement simple que j'ai employé.

Peut-on guérir impunément un vieil ulcère d'où s'écoule chaque jour une quantité considérable de pus?

Fabrice de Hilden, *Heister*, *Sharp*, *Ledran*, etc., citent plusieurs exemples d'apoplexies, de céphalalgies, de fièvres de toute espèce, de difficultés de respirer, et même de suffocations à la suite de la guérison de certains ulcères.

Camper et *Beel* professent une doctrine opposée. Il y a néanmoins des faits nombreux qui prouvent les inconvéniens de guérir sans précaution les vieux ulcères: tel est l'exemple de ce vieux jardinier dont M. le professeur *Richerand* rapporte l'observation dans sa Nosographie chirurgicale.

CHAPITRE II.

Traitement. Le repos et la position horizontale de la partie sont les premiers objets qui doivent fixer l'attention d'un praticien éclairé; à ce moyen hygiénique, quand la douleur et l'irritation sont extrêmes, pendant les premiers jours, il faut joindre l'application d'un large cataplasme qui recouvre l'ulcère tout entier; si la douleur n'est pas trop vive, la charpie sèche est le meilleur topique qu'on puisse appliquer sur l'ulcère; elle en nettoie la surface, couverte d'une matière purulente. Il faut saupoudrer les plumasseaux avec de la poudre de quinquina, ou les enduire avec l'onguent styrax, si des escharres gangréneuses se sont formées dans le fond de l'ulcère.

La compression est très-ancienne, *Hippocrate* en connaissait les bons effets. *Fabrice d'Aquapendente*, *Scultet* la mirent en usage; *Avicenne* faisait un bandage roulé depuis les pieds jusqu'aux genoux;

Desault l'a employée avec beaucoup de succès. *Baynton* substitua à ce bandage l'application de quelques bandelettes agglutinatives autour de l'ulcère, *Samuel Cooper*, *Négrier*, *Béclard*, MM. *Roux* et *Boyer* donnent la préférence à ce procédé; et combien de guérisons n'ai-je pas vu obtenir par cette méthode à l'hôpital de la Charité.

Ambroise Paré conseillait la compression au moyen d'une lame de plomb frottée avec du mercure. M. *Réveillé-Parise* a de nouveau employé la lame de plomb; le baron *Yvan* a répété avec succès ces expériences, qui n'ont pas aussi bien réussi à l'Hôtel-Dieu, ni à la Charité.

La ligature était aussi connue dès la plus haute antiquité, quand *Smith*, *Travers*, *Béclard* et *Lisfranc* la pratiquèrent; mais cette méthode était souvent suivie de phlébite; on espéra l'éviter en faisant en même temps l'incision de la veine.

Brodie crut que la cause de la phlébite était la trop grande étendue de la plaie pour mettre la veine à découvert, il fit une plus petite ouverture: il survint les mêmes accidens.

Après la mort de *Béclard*, M. *Lisfranc* fut appelé à lui succéder en qualité de chirurgien en chef de la Pitié, hôpital où sont admis un très-grand nombre de personnes affectées d'ulcères variqueux compliqués de callosités; ce chirurgien mit en usage le procédé suivant, auquel je donne la préférence, si toutefois il n'y a pas de contr'indication.

Avant de pratiquer l'opération, il faut s'assurer si la veine est unique; on doit pratiquer l'opération à la partie interne du genou, à moins que le tronc de la saphène soit variqueux très-haut, ce qui obligerait d'agir à la partie moyenne de la cuisse.

L'ulcère est-il entretenu par les deux saphènes, il faut alors opérer sur les deux veines.

Cette opération consiste à faire sur le trajet de la veine une incision longitudinale, qui intéresse la peau et le tissu cellulaire, mettre cette veine à découvert, la dénuder et en pratiquer la section avec des ciseaux, dont on porte les pointes sous les angles de la solution

de continuité. On laisse couler le sang de manière à remplacer une forte saignée : la compression sur le bout inférieur suffit pour arrêter l'hémorrhagie. S'il ne s'est point écoulé de sang, ce qui arrive parfois, il faut faire pratiquer une saignée du bras plus ou moins copieuse, suivant la constitution du malade. On doit toujours tenter la réunion par première intention.

Dans les premiers jours, le malade doit être mis à une diète sévère ; les boissons émollientes et en abondance doivent être prescrites.

Peu de jours suffisent pour changer entièrement l'aspect de l'ulcère, qui devient d'un rose vermeil très-prononcé, et marche avec beaucoup de promptitude à la guérison. Huit, dix à quinze jours suffisent quelquefois; terme moyen, vingt-cinq à trente.

Les chlorures de chaux et de soude secondent admirablement les bons effets de la résection. Employés avec succès d'abord par *Percy*, en 1793, contre la pourriture d'hôpital ; ensuite par *Cullerier*, en 1823, contre des ulcères réputés syphilitiques.

Pendant tout le temps du traitement, il faut examiner avec soin s'il ne se développe pas quelques phénomènes du côté des cavités, et les combattre de suite par les moyens appropriés.

S'il se déclarait une phlébite, que l'on reconnaîtrait à une ligne rouge, partant de la solution de continuité et suivant le trajet de la veine, et faisant éprouver au malade une douleur très-vive, et enfin à une corde qui semble tendue sous la peau et que l'on apprécie facilement au toucher, il ne faut pas craindre de l'attaquer par des sangsues en grand nombre et des cataplasmes émolliens arrosés de laudanum.

On cite quelques cas de récidive après la résection ; je crois que de semblables faits sont très-rares.

Lorsqu'un ulcère de ce genre, subsistant depuis plusieurs années, méthodiquement traité, tendra vers une prochaine cicatrisation, il faut purger fréquemment le malade, et même le soumettre à l'usage journalier des laxatifs, tels que bouillons aux herbes, d'eau de veau,

ou le petit-lait, aiguisés par le tartrite acidulé de potasse, les sulfates de soude ou de magnésie, afin de diriger vers le tube intestinal le superflu des humeurs, dont l'évacuation se fait par l'ulcère.

Enfin, lorsqu'il est prêt à se fermer, il faut établir un cautère à la cuisse ou au bras du côté malade; lorsque la suppuration est en pleine activité, on peut voir sans crainte la cicatrice s'achever.

Une fois que l'on a obtenu la guérison d'un ulcère par l'une des méthodes ci-dessus décrites, pour prévenir la rupture de la cicatrice, il faut faire porter, comme le conseille *Wideman*, un bas lacé en peau de chien chamoisée ou en coutil fin : les bas de peau sont plus souples, plus élastiques quand ils sont neufs; mais ils deviennent plus durs quand ils sont pénétrés par la sueur. Les bas de coutil ont moins cet inconvénient, et peuvent être nettoyés avec plus de facilité.

I^re^. OBSERVATION.

La nommée Coudreau, âgée de quarante-huit ans, fermière, demeurant au village de la Chassagne, près Blanzais, département de la Vienne, était affectée de varices aux jambes, à la suite de couches nombreuses, et portait en même temps, depuis quatre à cinq ans, un large ulcère à la malléole interne de la jambre droite. Cette femme me consulta au mois de septembre 1829, me dit avoir dépensé plus de 1,400 fr. en consultations et médicamens de charlatans, qu'elle trouvait sur les places, et tout cela sans succès. Des officiers de santé qui l'avaient traitée, n'ayant pas réussi, l'avaient engagée à ne plus faire aucun traitement. Ayant, dis-je, été consulté, j'examinai avec soin le caractère de cet ulcère, qui avait bien trois pouces de circonférence; je reconnus le caractère de ceux désignés sous le nom de *variqueux*, compliqué de callosités. J'interrogeai attentivement, les uns après les autres, tous les organes de la malade; les ayant trouvés dans l'état le plus satisfaisant, et m'appuyant sur les exemples de mes savans maîtres, que je venais de quitter momentanément, je ne balançai pas à en entreprendre la cure, ne craignant pas du tout les

suites fâcheuses après la guérison, comme l'avaient dit les officiers de santé qui l'avaient traitée. Les premiers jours, comme il y avait de la douleur, je prescrivis des cataplasmes émolliens et le repos; peu après, j'employai la compression au moyen de bandelettes agglutinatives et un bandage roulé; j'eus ensuite recours au chlorure d'oxyde de sodium, dont je recouvris l'ulcère, qui chaque jour diminuait de largeur; le fond s'était rempli de bourgeons charnus d'une rose vermeil, couleur qui annonçait un mieux sensible. Vers la fin du traitement j'ai été obligé de réprimer, à trois ou quatre reprises, avec la pierre infernale, les bourgeons charnus trop développés. Après la guérison complète, j'ai fait porter à cette femme une guêtre lassée en coutil, pour prévenir la récidive.

Cette année, au 21 juillet, ayant été rappelé dans mon pays, par une maladie grave dont mon père était atteint, et dont il s'est heureusement rétabli, j'ai eu occasion de voir la nommée Coudreau, dont la cure s'est bien soutenue. Elle ne boîte plus du tout, elle qui, auparavant, ne pouvait pas même marcher; elle va de son pied à deux ou trois lieues vendre ses denrées. Jamais elle ne s'est mieux portée, m'a-t-elle dit, que depuis sa guérison.

IIe. OBSERVATION.

La nommée Blanchard, fermière, âgée de quarante-deux ans, d'un tempérament sanguin, ayant toujours joui d'une bonne santé, devint mère, il y a cinq ans, pour la quatrième fois. Pendant toutes ses grossesses, les veines des extrémités inférieures sont chez elle énormément dilatées; depuis sa dernière couche les varices ont persisté. Au mois d'août 1830, cette femme me fit appeler pour un ulcère variqueux, compliqué de callosités, qu'elle portait depuis deux ans; cet ulcère avait son siége près de la malléole interne de la jambe gauche, et était de la largeur d'une pièce de trois francs. Elle avait consulté deux officiers de santé, dont l'un avait entrepris, mais en vain, de la guérir; l'autre, ainsi que toutes les commères des villages circon-

voisins, lui disaient qu'elle mourrait promptement si elle y portait remède. Tous les caquets ne m'ont pas retenu, vu que cette femme se trouvait dans d'excellentes conditions. Les premiers jours, j'ai prescrit le repos et des cataplasmes émolliens. Trois jours après, la rougeur et la douleur ayant disparu, l'ulcère, qui présentait quatre à cinq lignes de profondeur, fut pansé avec du linge fenêtré, enduit de cérat, par-dessus lequel on mettait un tampon de charpie fine imbibée de chlorure d'oxyde de sodium affaibli, le tout maintenu par une longue bande roulée qui prenait au bout du pied jusque près le genou. Par cette médication, de jour en jour la profondeur de l'ulcère diminuait. Après sept semaines de traitement, la guérison a été obtenue. Cette femme eût beaucoup plus promptement guéri si elle n'eût pas commis des imprudences : elle porte une guêtre lacée en coutil.

III^e. OBSERVATION.

La nommée B. . . . , âgée de soixante-quatre ans, d'un tempérament lymphatique, fermière, habitant le village de Lisac, près Savigné, département de la Vienne, portait, depuis dix ans, à la malléole interne gauche, un ulcère variqueux compliqué de callosités, large comme la main. Cette femme est tante de celle qui fait le sujet de l'observation précédente. M'ayant consulté à la même époque que sa nièce, et ne trouvant chez elle aucune contr'indication, je lui promis de faire tout mon possible pour la guérir. La voyant irrésolue, à cause de tout ce que lui avaient dit un ou deux praticiens et toutes les commères ses voisines, je ne voulus commencer son traitement que lorsqu'elle verrait sa nièce en bon chemin de guérison. Effectivement, quinze jours après elle me supplia de lui ordonner quelque chose. Je suivis chez cette dernière la même méthode que sur les deux autres sujets. Au bout d'un mois l'ulcère fut complètement cicatrisé. Je lui fais également porter une guêtre lacée en coutil.

Avant la cicatrisation complète des ulcères, j'ai mis aux deux premières un cautère à la jambe affectée; mais, pour cette dernière,

elle était tellement contente de ne plus souffrir et de voir sa guérison s'approcher, que, malgré tous mes raisonnemens, je n'ai jamais pu la déterminer à supporter un cautère ni à la cuisse, ni au bras. Cette femme est guérie depuis plusieurs mois; sa santé est toujours bonne; il n'est survenu aucun accident.

FIN.

APHORISMES D'HIPPOCRATE.

I.

Le sommeil qui calme le délire est de bon augure. *Sect.* 2, *aph.* 2.

II.

Les lassitudes spontanées annoncent les maladies. *Ibid.*, *aph.* 5.

III.

Quand on a faim, il ne faut pas travailler. *Ibid.*, *aph.* 16.

IV.

Bien manger après une maladie, et ne pas prendre de forces, est un mauvais signe. *Ibid.*, *aph.* 31.

V.

L'automne est pernicieux aux phthisiques. *Sect.* 3, *aph.* 10.

VI.

Le plus communément la phthisie se déclare de dix-huit à trente-cinq ans. *Sect.* 5, *aph.* 9.